

<https://www.charentelibre.fr/charente/gond-pontouvre/rien-n-est-clair-tout-est-flou-a-gond-pontouvre-menace-d-action-en-justice-contre-le-futur-centre-de-collecte-de-dechets-30623197.php>

[Puis depuis l'édition PDF de la Charente Libre du mardi 15 septembre page 11](#)

« RIEN N'EST CLAIR, TOUT EST FLOU » : A GOND-PONTOUVRE, MENACE D'ACTION EN JUSTICE CONTRE LE FUTUR CENTRE DE COLLECTE DE DECHETS



Une vingtaine de personnes se sont mobilisées lundi au lieu-dit « Les Machenaudes », dans la zone industrielle n°3, à Gond-Pontouvre.

Renaud Joubert

Alors que les engins de chantier étaient attendus ce lundi, le terrain du futur centre de collecte d'une société privée est resté désert, à Gond-Pontouvre, où une vingtaine de personnes se sont mobilisées. La municipalité menace de porter l'affaire en justice. Une réunion se tiendra en préfecture le 6 octobre.

Marquer son territoire. Une vingtaine de personnes se sont réunies lundi, au lieu-dit Les Machenaudes, dans la zone industrielle n° 3, à Gond-Pontouvre. Sur cette parcelle boisée de 1,6 hectare, le géant AFM Recyclage, filiale de la multinationale française Derichebourg, ambitionne de créer un centre de collecte de déchets.

“ | **« Est-ce qu’AFM a des informations que je n’ai pas ? »**

Ce lundi devait marquer le coup d’envoi *« des travaux de sécurisation du site (portails et clôtures) dans le but de stopper les intrusions »*, informe un courriel de la société Derichebourg adressé à la mairie de Gond-Pontouvre. Mais face à la bronca, aucun ouvrier ni engin de chantier n’a été vu de la journée. Une absence d’activité qui n’apaise pas pour autant la contestation. Une réunion entre les différentes parties est prévue le 6 octobre en préfecture.

« Rien n’est clair, tout est flou »

Contre ce projet, habitants et élus locaux font front commun : ils s’opposent à cette implantation et s’inquiètent des manœuvres jugées opaques du groupe, redoutant de perdre la main sur le dossier. *« Rien n’est clair, tout est flou »*, regrette la maire de Gond-Pontouvre, Maryline VINET. Au début du mois, l’élue a reçu un courriel l’informant du lancement de simples « travaux de sécurisation » le lundi 14 septembre.

Or, le document officiel Cerfa joint au message mentionnait une ouverture de chantier à cette même date pour « la totalité des travaux ». Problème : le dossier est soumis à une autorisation préfectorale qui n’a toujours pas été délivrée. De quoi s’y perdre selon l’élue : *« J’ai été très étonnée de ce mail. Quels travaux débutent ? Ceux de sécurisation ou le chantier lui-même ? Et comment est-ce possible alors qu’aucun accord n’a été donné ? Est-ce qu’AFM a des informations que je n’ai pas ? »*, déroule l’élue.

Sollicités, les services du préfet assurent que *« le dossier est toujours en stand-by. Concernant le Cerfa, c’est une demande de sécurisation du lieu qui n’est pas en lien avec l’autorisation d’exploitation. »* En clair, AFM n’a toujours pas l’aval préfectoral. Si elle l’obtient, Maryline VINET promet de porter l’affaire en justice. *« On ne veut pas de centre ici, martèle-t-elle. Ils vont tout bétonner et détruire des arbres sur cet espace à proximité d’une école et des habitations ; il y a risque d’incendie et de pollution du Lunesse [un cours d’eau en lisière du terrain qui se jette dans la Touvre]. »*

Dans sa croisade, l’élue peut compter sur les anti-AFM, organisés en association depuis juillet à l’instar d’Olivier BALZER et Nicolas DUBARRY, habitants de Gond-Pontouvre à la pointe des revendications : *« On est avant tout là pour la soutenir dans son éventuel référé »*. Une procédure introduite devant le tribunal administratif par le maire pour agir au nom de sa commune. *« On n’est pas contre le recyclage mais pas ici, poursuit le duo. On a déjà la Sirmet. »*

« Il y a la Sirmet qui nous déjà pose problème »

Un argument qui revient en boucle dans le discours des opposants, encore marqués par le spectaculaire incendie de cette usine de traitement des déchets le 25 mai, le troisième en deux mois. « *Il y a la Sirmet qui nous déjà pose problème*, grince Pascal DELAGE, 69 ans, dont l'épouse s'inquiète de la dépréciation du prix de la maison. Pourquoi ne pas mettre ça à la Braconne où il y a de la place et pas de maison ? » Denis, 63 ans, est du même avis : « *Avoir deux fois la même chose au même endroit, c'est trop !* » Un argument à relativiser : le futur centre ne sera dédié qu'au transit des déchets contrairement à la Sirmet qui les traite sur place.

Parmi les personnalités politiques présentes, Aude MARCHAND, bras droit du député LFI René PILATO : « Il faut que les citoyens puissent s'emparer du sujet et consulter le cahier des charges. » « *En cas d'incendie, c'est toute l'agglomération qui sera touchée*, complète à ses côtés Eileen CHAIX, conseillère municipale d'opposition à Angoulême. *C'est un choix politique : est-ce qu'on priorise les zones humides ou le développement économique ?* »

AFM : « Nous ne cherchons pas la confrontation »

Sollicitée, la société AFM indique ne pas avoir lancé les travaux, comme prévu ce lundi, en raison de l'opposition de la maire de Gond-Pontouvre. Et de prévenir : « *Si on obtient l'autorisation préfectorale, ce sera un feu vert.* »

Comprendre : les travaux seront lancés quoi qu'en pense la municipalité. « *Nous ne cherchons pas la confrontation et nous tenons à faire les choses dans les règles et si la mairie a des arguments pour porter l'affaire en justice, qu'elle le fasse. C'est son droit.* »

Mathieu ESCOULA